



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

conformément à la directive 2001/58/CE

Cuproxat SC

Version 12

DATE D'IMPRESSION

28.07.2004

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Informations sur le produit

Marque : **Cuproxat SC**

Utilisation : Pesticide

Societe : Nufarm GmbH & Co KG
St.-Peter-Str. 25
A-4021 Linz
AUSTRIA

Téléphone en cas d'urgence : +43/70/6914-2466

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Mélange d'une matière active et d'additifs

Composants	CAS-No.	EINECS-No. ELINCS-No.	Symbole(s) :	Phrase(s) de risque	Concentration
3Cu(OH)2·CuSO4·½H2O	12527-76-3		Xn	R22	27.2 %
Ethandiol	107-21-1	203-473-3	Xn	R22	6.3 %

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Très toxique pour les organismes aquatiques.
Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Contact avec la peau : Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

Inhalation : Mettre la victime à l'air libre.

Ingestion : En cas d'ingestion, irrigation de l'estomac. Rincer la bouche. Appeler un médecin. Ne pas faire vomir.

Avis aux médecins

Symptômes : douleurs abdominales, vomissements, symptômes attribués à dommages dans les reins et le système nerveux central, crise hémolytique accompagnée de dommages dans le foie et le cerveau

Traitement : Pas d'antidote spécifique, traitement symptomatique.
Décontamination: 1 cuillère d'une solution à 1 % de K-



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

conformément à la directive 2001/58/CE

Cuproxat SC

Version 12

DATE D'IMPRESSION

28.07.2004

Hexacyanoferrate.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : aucune
- Equipements spéciaux pour la protection des intervenants : Utiliser un équipement de protection individuel. Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
- Moyen d'extinction approprié : eau pulvérisée, poudre sèche, sable, mousse, dioxyde de carbone (CO₂)
- Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : eau abondante en jet
- Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuel.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
- Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Utiliser un équipement de manutention mécanique.
- Conseils supplémentaires : Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- précautions pour la manipulation sans danger : Conserver hors de la portée des enfants. Porter un équipement de protection individuel.

Stockage

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.
- Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

conformément à la directive 2001/58/CE

Cuproxat SC

Version 12

DATE D'IMPRESSION

28.07.2004

Stabilité au stockage

Température de stockage : < 40 °C
: > 0 °C

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle

Protection respiratoire : Ne nécessite pas d'équipement protecteur spécial.

Protection des mains : gants de protection

Protection des yeux : lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps : vêtements de protection à manches longues

Mesures d'hygiène : Enlever et laver les gants, y compris l'intérieur, et les vêtements contaminés avant la réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Mesures de protection : Entreposer séparément les vêtements de travail.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

État physique : liquide

Forme : suspension

Couleur : bleu-vert

Odeur : caractéristique

Information supplémentaire

Début de cristallisation : ca.-3 °C

Point/intervalle d'ébullition : ca.100 °C
à 1,013 hPa



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

conformément à la directive 2001/58/CE

Cuproxat SC

Version 12

DATE D'IMPRESSION

28.07.2004

Point d'éclair	:	n'a pas de point d'éclair
Température d'inflammabilité	:	donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	:	donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	:	donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Matière active sous forme de sel inorganique. Tension de vapeur négligeable.
Densité	:	ca.1.28 g/cm ³
- solubilité dans l'eau	:	pratiquement insoluble, dispersable
pH	:	ca.7 à 12.8 g/l
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	donnée non disponible
Viscosité, dynamique	:	donnée non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter	:	donnée non disponible
Matières à éviter	:	acides forts, Aluminium et ces alliages, Fer
Réactions dangereuses	:	Pas de dangers particuliers à signaler
Produits de décomposition dangereux	:	Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë	:	LD50 rat Dose: ca. 2,500 mg/kg
----------------------	---	-----------------------------------



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

conformément à la directive 2001/58/CE

Cuproxat SC

Version 12

DATE D'IMPRESSION

28.07.2004

Toxicité dermale aiguë	:	LD50 rat Dose: > 2,000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 rat Durée d'exposition: 4 h Dose: > 2,556 mg/l
Irritation de la peau	:	lapin Résultat: Pas d'irritation de la peau
Irritation des yeux	:	lapin Résultat: Pas d'irritation des yeux
Sensibilisation	:	Cochon d'Inde Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques

Toxicité pour les oiseaux	:	CL50 Coturnix coturnix japonica (Caille japonaise) Dose: 1,428 mg/kg
Toxicité abeilles	:	Non toxique sur l'abeille.
Toxicité pour les poissons	:	NOEC Truite arc-en-ciel Dose: ca. 65 mg/l Période d'essai: 21 jr CL50 Truite arc-en-ciel Dose: > 100 mg/l Période d'essai: 96 h
Toxicité pour daphnie	:	static test CE50 Daphnia magna (Puce d'eau) Dose: 0.61 mg/l Période d'essai: 48 h
Toxicité pour les algues	:	CE50 Scenedesmus subspicatus Dose: > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

conformément à la directive 2001/58/CE

Cuproxat SC

Version 12

DATE D'IMPRESSION

28.07.2004

Toxicité pour les bactéries : IC50
Dose: > 100 mg/l

Information supplémentaire : Selon notre expérience, ne perturbe pas le bon fonctionnement des stations d'épuration après utilisation appropriée.

Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit : En accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés : Ne pas réutiliser des récipients vides. Eliminer comme le produit non utilisé.

Selon la Directive 2000/532/CE, comme modifiée. :

Code d'élimination de déchet : 02 01 08 (déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

No ONU : **3082**

Dénomination adéquate d'envoi : UN3082 Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a.

ADR/RID

Classe : 9

Groupe d'emballage : III

IMDG

Classe : 9

Groupe d'emballage : III

Marine polluant : MP

IATA-DGR

Classe : 9



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

conformément à la directive 2001/58/CE

Cuproxat SC

Version 12

DATE D'IMPRESSION

28.07.2004

Groupe d'emballage : III

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Symbole(s) : N Dangereux pour l'environnement

Phrase(s) de risque : R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) de sécurité : S 2 Conserver hors de la portée des enfants.
S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
S57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S60 Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Information supplémentaire : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Autre réglementations : Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision : 10.05.2004

(Les modifications sont marquées sur le bord gauche par: ||)



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

conformément à la directive 2001/58/CE

Cuproxat SC

Version 12

DATE D'IMPRESSION

28.07.2004

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Personne de contact

SOCIETE	:	Nufarm GmbH & Co KG St.-Peter-Str. 25 A-4021 Linz AUSTRIA	
Téléphone	:	Dr. E. Gibert +43/70/6918-2313	Dr. B. Krüger +43/70/6918-2340
Téléfax	:	+43/70/6918-2004	+43/70/6918-3687
E-mail	:	Eric.Gibert@at.nufarm.com	Bernd.Krueger@at.nufarm.com

Les informations ci-inclus ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie de certaines propriétés.